

Professionnels du nettoyage

Coup de balais

SUR LES MAUVAISES PRATIQUES

CONSEILS

**ET TECHNIQUES ALTERNATIVES POUR
LA PRÉSERVATION DE L'EAU**



Chambre
de **Métiers
Artisanat**
et de l'Artisanat
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
LYON-RHÔNE



Service public de l'assainissement
et des eaux pluviales

Assainissement collectif

règlement sur le territoire du SYSEG

Le SYSEG a la responsabilité de la gestion des eaux usées (transport et dépollution) sur son territoire.

À ce titre, le rejet des eaux usées non domestiques issues d'activités industrielles, commerciales, artisanales ou agricoles doit être préalablement autorisé par le SYSEG.

Le règlement du service public de l'assainissement collectif établit les prescriptions techniques et financières du rejet selon l'article L1331-10 du Code de la santé publique.

Comment agissent les produits de nettoyage ?

Vous utilisez des produits d'entretien par application manuelle ou mécanisée. Le tensioactif nettoie.

- L'adjuvant anti-calcaire est un adoucissant. Il retient le calcaire et améliore la capacité de lavage.
- L'agent de blanchiment renforce la blancheur.
- Le solvant dissout les graisses et les colles.
- L'acide dissout les dépôts calcaires, la rouille.
- La base dissout les graisses et élimine les cires.

Quels sont leurs effets sur l'environnement ?

- Persistance dans le milieu aquatique,
- Réduction des échanges d'oxygène à la surface de l'eau,

- Prolifération des algues,
- Effet toxique pour les organismes aquatiques,
- Pénétration de pesticides ou métaux lourds dans les organismes,
- Formation d'ozone et de brouillard,
- Perturbation des installations d'épuration des eaux usées.

Quels sont leurs effets sur votre santé ?

- Irritation de la peau, des yeux, des muqueuses, des voies respiratoires,
- Allergies,
- Atteintes du système nerveux central, des reins, du foie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

De façon générale, ces produits chimiques représentent un risque pour la santé humaine et l'environnement lors de leur utilisation en grande quantité.

POUR PRÉSERVER LES MILIEUX AQUATIQUES

REDUISEZ

LA POLLUTION À LA SOURCE

ET DEVEZ ACTEUR DE CE CHANGEMENT !

Comment limiter l'action de ces produits toxiques ?

Optimiser et réduire leur utilisation par des mesures relativement simples à mettre en œuvre sur le terrain :

- Mécaniser l'action de nettoyage,
- Respecter le dosage adéquat,
- Limiter le nombre et la quantité de produits pour une même tâche,
- Trier les déchets et ne pas vider les produits bruts à l'égout (toilettes, lavabos....)

Remplacer vos produits dangereux par des produits non dangereux ou moins dangereux :

- Les produits éco labélisés sont des produits ne présentant pas ou très peu de substances dangereuses. Leur utilisation en substitution de vos produits à usage professionnel permettrait une diminution des substances dangereuses dans les rejets.



Reconnaître un produit dangereux

Les substances dangereuses font l'objet d'une classification et d'un étiquetage reposant sur le système général harmonisé européen (SGH/GHS).

Cette classification se base sur les propriétés dangereuses des substances. Les produits dont l'emballage comporte ces symboles contiennent des substances dangereuses.

Ce sont des produits toxiques réglementés interdits au réseau.



Territoire **du SYSEG**



Pour plus d'informations

Syndicat Mixte pour la Station d'Épuration de Givors
262, rue Barthélemy Thimonnier - Parc d'activités de Sacuny - 69530 Brignais

☎ 04 72 31 90 73 ✉ syseg@syseg.eu 🌐 syseg.fr



Les textes de ce document sont issus d'un dépliant édité par la Métropole de Lyon.
Le SYSEG remercie la Métropole de Lyon pour son autorisation de les réutiliser.

Réalisation : SYSEG - Mars 2026. Photo de couverture : AdobeStock. Photos page 4 : Matthieu Rochette/Unsplash.com